

Saint-Prest, le 6 septembre 2012



BOURSES DES COLLEGES

Les dossiers de demande de bourses des collèges sont à retirer au secrétariat de direction par les élèves ou les parents directement. Il est à rapporter complet avant le mercredi 26 septembre 12h30.

Le dossier est composé :

- de la fiche de demande de bourses
- d'u RIB
- de la copie de l'avis d'imposition 2011 sur les revenus 2010

**Collège
Soutine**

Le principal

Dossier suivi par
Adeline
GAUTIER
Tél. 02 37 22 28 28
Fax 02 37 22 39 76
ce.0281055v
@ac-orleans-
tours.fr

**Allée Soutine
28300 Saint-
Prest**

Vous trouverez en pièce jointe les barèmes.

Cordialement,

Le secrétariat,
A. GAUTIER